****

**UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE**

**Scrutin des 13 et 14 février 2018 – Election des représentants des usagers à la**

**Commission de la recherche (CR)**

**Secteur 2 « Lettres et sciences humaines et sociales »\***

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Formulaire à joindre à la liste de candidatures

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **lundi 29 janvier 2018 à 17h00** au plus tard.

Je soussigné-e NOM D’USAGE :

NOM PATRONYMIQUE :

Prénom :

Date de naissance :

Courriel :

Téléphone :

Adresse :

**Déclare faire acte de candidature pour l’élection des représentants au sein du collège des usagers (Secteur 2 « Lettres et sciences humaines et sociales »\*) à la Commission de la recherche (CR) en tant que** (cocher la case)

**Titulaire\*\***

**Suppléant\*\***

**sur la liste**

**📎 Je fournis obligatoirement une photocopie de ma carte d'usager ou à défaut**

**un certificat de scolarité** (cocher la case après avoir vérifié que cette condition est remplie)

**Fait à**  **Le** **Signature du candidat**

*\*NB : L'inscription principale d'un usager à un diplôme, détermine son rattachement à un secteur de formation, au sens des articles L. 719-1 et L. 712-4 du code de l'éducation. Le rattachement des usagers à chacun des secteurs de formation est effectué selon les modalités définies en annexe aux statuts de l’université et rappelé dans l’arrêté portant organisation des élections aux conseils centraux ainsi que sur le site internet de l’UPEC.*

*\*\* Lorsqu’un seul siège est à pourvoir, l’élection a lieu au scrutin majoritaire à un tour (et non au scrutin de liste). Dans cette hypothèse, chaque candidat titulaire doit se présenter avec le suppléant qui lui est associé. Ne s’agissant pas d’un scrutin de liste, l’obligation d’alternance d’un candidat de chaque sexe ne s’applique pas.*